

L'ÉT NCELLE

QUE CE SOIT CELLE DE L'INTELLIGENCE, INDISPENSABLE POUR COMPRENDRE CE QUE NOUS VIVONS OU SUBISSONS, OU CELLE DONT ON A BESOIN POUR ALLUMER LES FEUX DE LA COLÈRE QUAND ELLE SE FAIT NÉCESSAIRE.

SOMMAIRE

- Page 1 : Edito – 18 NOVEMBRE 2015
- Page 2 : Trésoreries – SIE – Grève du 8 octobre
- Page 3 : Accueil
- Page 4 : Tentative d'évasion (fiscale) – Assurance maladie des fonctionnaires

**18 NOVEMBRE 2015 A LA DGFIP :
LA GREVE PARTOUT, PAR TOUS,
POUR TOUS !**

POUR :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires,
- le comblement immédiat des vacances d'emplois,
- le maintien du réseau de la DGFIP et l'arrêt des restructurations,
- le maintien et le développement des missions de la DGFIP,
- le maintien et le développement d'un service public de qualité et de proximité,
- le maintien des statuts particuliers nationaux et du code du travail ainsi que le respect de nos droits et garanties,
- le rejet des corps interministériels,
- le retrait des fiches de la Direction Générale remettant en cause les mutations et affectations,
- le déblocage des salaires et l'augmentation du point d'indice,
- l'abandon du RIFSEEP et le refus de toute modulation du régime indemnitaire.

Improvisation électoraliste

A cinq semaines du premier tour des élections régionales (6 décembre) qui s'annoncent comme une nouvelle déroute électoraliste pour le PS, le gouvernement feint de découvrir les conséquences en matière d'impôts locaux pour des centaines de milliers de retraités de la suppression en 2008 de la demi-part dont bénéficiaient, pour faire simple, les parents isolés ayant eu des enfants.

Après avoir vu tomber pour fraude fiscale et blanchiment de fraude fiscale un ministre du Budget, le dénommé Jérôme CAHUZAC, nous aurons donc eu droit à un secrétaire au Budget, Mr Christian ECKERT, appelant les contribuables à ne pas payer l'impôt !

Mais à qui fera-t-on croire que le gouvernement ignorait les conséquences d'une mesure dont les effets étalés dans le temps amenaient chaque année dans les accueils des SIP son flot de mécontent(e)s ?

Aujourd'hui, le gouvernement se propose de neutraliser partiellement les effets d'une mesure votée sous la présidence de Nicolas SARKOZY. Se propose car, pour le moment, les dispositions bricolées en catastrophe par la DGFIP ne s'appuient sur aucune disposition législative.

Ce qui est sûr, c'est qu'il n'est pas question de rétablir la demi-part dite des « parents isolés ». Un député socialiste, vice-président de la Commission des Finances de l'Assemblée, Mr Dominique LEFEVRE aurait eu, à ce sujet, cette tirade de génie : « Pourquoi voulez-vous qu'on rétablisse une demi-part à Mme BETTENCOURT. » Nous l'ignorions, mais nos accueils ont été « envahis » ces dernières années par des madames « BETTENCOURT » et des messieurs « CAHUZAC » venant pleurer après leur demi-part.

En conclusion, les agents de la DGFIP qui vont se prendre dans la figure 2130 suppressions d'emplois en 2016 vont être chargés, avec toujours moins de moyens, d'expliquer et de mettre en œuvre un bricolage fiscal pour 2015 et 2016 dont le caractère électoraliste à court et moyen terme (2017) est plus qu'évident.

3 trésoreries fermées en 2016

Arrêtons le massacre !

Lors du Comité Technique Local (CTL) du 28 septembre, la CGT s'est opposée à la fermeture programmée de 3 trésoreries en 2016 : Château-Landon, St-Fargeau-Ponthierry et La Chapelle-la-Reine. Le vote unanime des organisations syndicales (CGT, FO, CFDT) a contraint l'administration à convoquer un CTL le 7 octobre pour faire passer en force sa décision.

Vider les trésoreries de leur substance, comme par exemple avec le regroupement de certaines missions sur quelques postes, où les laisser fonctionner dans la douleur et les difficultés en sous-effectif, tels sont les prétextes qu'utilise l'administration pour organiser son travail de casse du réseau.

Il s'agit d'une démarche généralisée au plan national avec 155 fermetures de trésoreries en 2016. Mais dans de nombreux endroits les usagers, les élus et les personnels se sont mobilisés et parfois avec succès comme à Thiberville, Pacy-sur-Eure, Rugies dans l'Eure, Duras dans le Lot-et-Garonne, Vicdessos dans l'Ariège, Miramas dans les Bouches-du-Rhône, Lannoy, et Marchiennes dans le Nord, L'Isle-en-Dodon en Haute-Garonne, Acheux en Amiénois dans la Somme, Alberstroff en Moselle, St Géry dans le Lot....

Agir pour assurer la pérennité d'un réseau de proximité et garantir ainsi un égal accès des citoyens à des services publics de qualité sur l'ensemble du territoire, c'est la bataille que la CGT entend mener dans le 77 avec les personnels, les usagers et les élus locaux.

A ce propos, la CGT est intervenue auprès du Directeur pour évoquer la situation de la Trésorerie de La Ferté-Gaucher, situation qui conduit les agents à légitimement s'interroger sur son devenir.

La CGT a notamment fait part de la souffrance des agents, de leur malaise et de leur inquiétude. Ils étaient d'ailleurs en grève à 100 % (hors A+) le 8 octobre.

Cette souffrance a pour origine en premier lieu le manque de personnel. L'effectif de ce service est constitué en plus du chef de poste de 4 personnes dont 2 à 90 % et 1 à 80 %. Sans compter le chef de poste, il y avait 9 agents en 2007. Il n'y en a plus que 4 aujourd'hui pour la même charge de travail !

Il n'y a plus personne au guichet : les collègues doivent se relayer à tour de rôle pour assurer un accueil physique qui est très volumineux et la chef de poste est fortement sollicitée. Il en résulte par conséquent des difficultés pour poser les congés.

Et les agents s'interrogent, à juste titre, sur leur devenir car la trésorerie va « perdre » une communauté de communes (suite à fusion) et une maison de retraite.

Au regard de cette situation, la CGT a demandé au Directeur de faire connaître les dispositions qu'il entend prendre pour assurer la pérennité de la Trésorerie de La Ferté Gaucher et permettre aux agents d'assurer leurs missions dans les meilleurs conditions possibles.

EN BREF... EN BREF...

✍ A compter du 1^{er} janvier 2016, les SIE de Melun et Nemours vont « expérimenter » ce que la Direction Générale appelle le « modèle déconcentré mono-SIE ». Cette organisation se traduit par la fusion des SIE. Le SIE « absorbant » (Melun) reprend les missions « gestion » et « comptabilité » du SIE « absorbé » (Nemours) qui, de son côté, centralise les missions dites « transverses ». Pour la CGT, il ne fait pas de doute que cette réorganisation conduira, à terme, à la centralisation de toutes les missions sur le site du SIE absorbant.

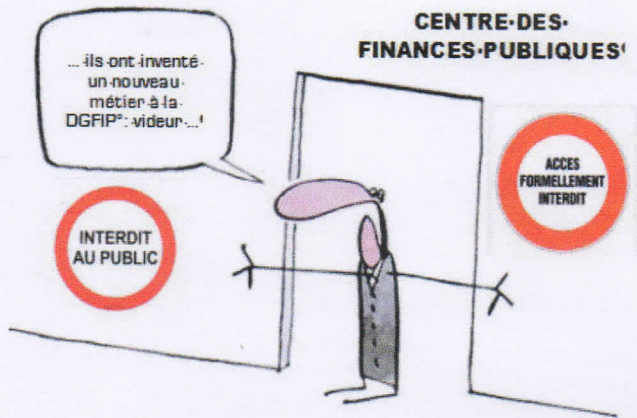
Au demeurant, les documents du groupe de travail national du 4 novembre sur ces expérimentations laissent planer peu de doutes à ce sujet en laissant précisément planer l'incertitude sur l'avenir : « Les conséquences en terme de ressources humaines avec la création d'une antenne distante (pérenne ou non) du SIE seront portées à la connaissance des agents dans des délais leur permettant de faire le choix de rejoindre le SIE « absorbant » ou de rester à la résidence du SIE « absorbé ».

✍ **227** agents ont fait grève le 8 octobre dans le département soit 17 % des agents présents.

Ce chiffre global masque des disparités assez fortes puisque 25,3 % des agents C étaient en grève contre 17,9 % des agents B et 7,4 % des agents A. Ces disparités se sont retrouvées sur les sites et selon les structures. A titre d'exemple, 53 % des agents du site de Nemours et 38 % de celui de Sénart étaient en grève le 8 octobre et 30 % des agents des SIP, CDIF et PCRP étaient également en grève. 7 services étaient fermés dont 4 trésoreries.

Les A+ ont brillé par leur absence mais sans doute seront-ils plus nombreux à se bouger lorsqu'ils prendront de plein fouet, au regard de leurs perspectives de promotion, les effets dévastateurs des suppressions d'emplois et des restructurations.





INTERDIT AU PUBLIC

Fin octobre, de nombreux médias se sont faits l'écho d'une note interne de la DRFIP des Alpes Maritimes sur l'accueil du public expliquant comment décourager les usagers de venir aux guichets. Une note qui, en fait, ne faisait que transcrire noir sur blanc des propos déjà entendus, notamment dans notre département, tels que : « L'accueil est une anomalie » ou « Il ne faut pas rendre l'accueil physique des usagers trop confortable »

Quelques jours plus tard, Mr SAPIN, invité sur France Inter, nous a fait un beau numéro d'équilibriste, expliquant qu'on va améliorer le service au contribuable en réduisant les moyens et en ne le recevant plus ou presque. Que nous dit-il en substance ?

"il y a des gens qui se déplacent pour avoir un certificat de non-imposition (...) Est-ce que ça vaut le coup de perdre du temps en venant dans un guichet pour avoir ce certificat de non-imposition alors qu'on peut l'avoir très facilement chez soi?"

Et oui, c'est bien connu : les « sans dents » aiment poireauter à la sécu, aux allocs, à la banque alimentaire, aux restos du cœur, à l'aide sociale des mairies, à pôle emploi (mais y vont-ils ? c'est pas sûr)... et maintenant aux finances publiques. En effet, s'ils n'aimaient pas ça, ils feraient leurs démarches en ligne...

Viendrait-il peut-être à l'esprit de notre ministre ainsi que des bureaucrates de Bercy et de nos directions que ces gens qui n'ont parfois pas à manger tous les jours ont peut-être d'autres priorités financières que l'achat d'un ordinateur et d'une connexion au monde radieux de la toile ?

En fait, derrière une réflexion qui semble frappée de bon sens, Mr SAPIN en évoquant l'accueil du public au travers d'un certificat de non imposition, reconnaît implicitement, mais ce n'est pas une révélation pour nous, que ce sont les plus démunis qui ont le plus besoin de service public

On avait déjà vu le ministre qui ne connaissait pas le prix de la baguette ou du ticket de métro. Désormais nous innovons avec un ministre des finances qui ne sait pas que les « **certificats de non-imposition** » concernent quand même essentiellement des gens qui ont des faibles moyens.

Définition de « videur » : Personne chargée de débarrasser un lieu public des indésirables

ACCUEIL SOUTIEN DES AGENTS : la théorie et la pratique

La théorie

On appelle son chef de service : « Au secours ! ». Puis on fait une fiche de signalement (en ligne dans ULYSSE 77), que l'on envoie à son chef de service et à la direction. Ensuite on reçoit du soutien de la direction ... et l'usager un rappel à l'ordre sous forme de courrier ...

La pratique : deux exemples

☞ A Provins, c'est un élu, récidiviste dans le genre, qui s'est rendu coupable d'une agression verbale envers les agents de la Trésorerie.

Ce dernier refusait de se voir appliquer les nouveaux horaires et exigeait que les portes lui soient toutes ouvertes. Or, face à cette agression de la part d'un représentant de l'état, qui plus est premier officier de police judiciaire au niveau communal, aucune lettre ni rappel à l'ordre ne lui a été envoyé !!! Aucun dépôt de plainte n'a été enregistré !!!

Lors du dernier CHS, la CGT a demandé à la Direction de s'expliquer à ce sujet. La réponse, gênée, de la Direction a été que, s'agissant d'un élu, la réponse habituelle ne pouvait être mise en place. Une lettre de soutien a été envoyée à l'agent et rappel a été fait au chef de poste qu'il pouvait et devait recevoir, sur rendez-vous, même aux heures de fermeture, les élus.

On notera qu'en définitive, rien n'a été engagé envers l'agresseur, tout élu soit-il !

☞ A Meaux, cet été, c'est une collègue qui a été victime d'une agression verbale par un usager. Elle en informe la Direction via une fiche de signalement.

La direction envoie alors un courriel.... à l'agent lui demandant de faire une formation sur le public difficile et lui rappelant qu'il fallait chercher à calmer le jeu. L'agent, très en colère, a répondu qu'il avait fait ladite formation.

Un mois et demi plus tard, la direction s'est tout de même excusée du courriel et a proposé, un peu tard, d'envoyer un avertissement à l'usager.

Il n'empêche. On marche sur les mains !... L'agent est traité comme un outil de travail, sans sentiment, par sa hiérarchie. Telle une machine qui fonctionne mal, l'usager tape dessus pour rétablir les connexions...Comment les usagers peuvent-ils nous respecter alors que l'Etat lui même ne respecte pas ses fonctionnaires ?

NON !



AUX SALAIRES ET CARRIÈRES AU MÉRITE, RENFORÇONS LE STATUT !

Toutes et tous en grève le 18 novembre 2015



(1) ZONES – Edition La Découverte – 17 €

UN LIVRE POUR S'ÉVADER....

Sociologues, anciens directeurs de recherche au CNRS, Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon se sont plongés dans le monde de l'évasion fiscale. De leur immersion au Luxembourg, en Suisse et à Bercy, ils rapportent un ouvrage, "Tentative d'évasion (fiscale)" (1), qui montre à quel point la fraude est devenue une pratique systémique et une arme de l'oligarchie pour asservir les peuples.

Ils racontent leur immersion dans l'univers de l'évasion fiscale, de Genève à Bercy. Un monde d'entre-soi et de silence.

Comment planquer son magot ? Inspirés par les récents exemples de Jérôme Cahuzac et de Liliane Bettencourt, les deux sociologues décident à leur tour d'extrader leur maigre fortune. Un jeu de rôle commence, qui va les mener au cœur du système de l'évasion fiscale.

Cette tentative d'évasion les conduit d'abord en Suisse, où ils se livrent à une observation in vivo du petit monde doré des exilés fiscaux. De banques en trusts, ils expliquent au passage comment les milliards fugitifs s'abritent derrière un maquis touffu de montages financiers.

Mais si la grande évasion fiscale finit sa course sous les palmiers ou au pied de grands sommets enneigés, elle s'organise en réalité beaucoup plus près de chez nous...

Au-delà des scandales qui font la une, voilà une enquête vivante et accessible permettant de comprendre les rouages de l'évasion fiscale et ses enjeux politiques. Une investigation éclairante dont l'objectif est de battre en brèche le pouvoir symbolique lié à l'opacité de la spéculation financière, à la cupidité et au cynisme des plus riches mobilisés pour accumuler toujours plus d'argent.

Régime d'assurance maladie des fonctionnaires : Fin de la gestion mutualiste

L'article 39 du projet de loi de financement de la sécurité sociale PLFSS 2016 prévoit la concentration des régimes (indépendants non agricoles, fonctionnaires, étudiants ...) et supprime, à compter du 1er janvier 2020, la délégation de gestion des mutuelles territoriales et hospitalières. Il remet en cause les habilitations des mutuelles de fonctionnaires de l'Etat, qui deviendraient de simples délégataires de gestion révocables par décret, dessaisissant au passage le Parlement de ses prérogatives !

Or, ce modèle de gestion mutualiste a pourtant fait ses preuves : La qualité du service rendu par les mutuelles, évaluée sur la base d'indicateurs communs avec les CPAM, est clairement reconnue par la CNAMTS elle-même qui a tout récemment salué leurs performances en constante progression depuis 2010. Les adhérents fonctionnaires sont très satisfaits du modèle actuel : ils plébiscitent à 89 % la gestion de leur régime obligatoire par leur mutuelle.

Ainsi, alors même que les fonctionnaires font confiance à leur mutuelle professionnelle pour gérer efficacement leur assurance maladie obligatoire, alors même que la Ministre de la Fonction publique vient de réaffirmer son engagement à défendre le modèle de protection sociale global et solidaire porté par les mutuelles de fonctionnaires, les actes contredisent une fois encore la parole publique !



Informez vous sur
<http://www.financespubliques.cgt.fr/77/>

BULLETIN DE CONTACT OU D'ADHESION

J'adhère à la CGT (1)

Je souhaite recevoir les informations de la CGT (1)

Nom : Prénom :

Résidence : Service :

Tel : Adresse électronique :

Date : Signature :

(1) rayer la mention inutile

A remettre à un(e) correspondant(e) de la CGT sur votre site

L'ETINCELLE N°29 – Page 4 – NOVEMBRE 2015

